

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

PROCES-VERBAL DE LA SESSION DU 28 AVRIL 2026

ADHÉRENTS PRÉSENTS

Représentants employeurs – adhérents Cf feuille d'émargement annexée au PV

PARTICIPANTS NON ADHÉRENTS - INVITÉS Cf feuille d'émargement annexée au PV

Représentants des collègues salariés du conseil d'administration et de la commission de contrôle Cf feuille d'émargement annexée au PV

INTERVENANTS A LA TABLE RONDE

Arnaud DEGORRE, directeur régional,
Insee Pays de la Loire
Jimi DUFIEF, restaurateur, administrateur
du GHR Grand Ouest

Rozenn LE BULLENGER, présidente
Maisons Bouvier
Yannik HENNEQUIN, dirigeant Peuplades
TV

AUTRES INVITÉS

Isabelle MARTIN, commissaire aux comptes,
TGS
Anne SAINT-LAURENT, directrice générale,
SSTRN
Grégoire TARDY, directeur projets, offre
collective et pilotage digital, SSTRN

Rodolphe ROBERT, directeur administratif et
financier, SSTRN
Eric PAYEN DE LA GARANDERIE, directeur
communication, SSTRN
Hélène BRICAUD, responsable des
instances, SSTRN

Membres du CDO

L'an deux mille vingt-six, le 28 avril à 16h30 les membres de l'assemblée générale de l'association Service de Santé au Travail de la Région Nantaise (SSTRN) se sont réunis à la Maison de l'Entrepreneuriat et des Transitions, 1 rue Françoise Sagan, Saint-Herblain.

Chaque participant entre en séance, procède à l'émargement électronique et est informé qu'un lien de connexion sera transmis pendant la séance pour participer au vote des résolutions.

Document mis à disposition préalablement à la réunion :

- Support de présentation
- Rapport moral, rapport d'activité 2025
- Rapport financier 2025
- Rapport spécial et rapport général du CAC 2025

Document projetés en séance :

« Support de présentation de la séance »

M. CESBRON, président du SSTRN, ouvre la séance à 16h35 et remercie les personnes présentes.

M. DUCHESNE et M. FARIAS sont désignés scrutateurs.

Mme BRICAUD est désignée secrétaire de séance.

HB
f

ORDRE DU JOUR

M. CESBRON énonce l'ordre du jour de l'assemblée :

- Rapport moral du Président et rapport d'activité de l'année 2025
- Rapport financier 2025
- Rapport du Commissaire aux comptes 2025 – TGS France
- Budget 2026
- Pouvoirs pour les formalités
- Vote des résolutions
- Proclamation des résultats

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT ET RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2025

Cf rapport d'activité 2025

M. CESBRON rappelle les 4 enjeux du projet de service 2022-2026 définis par le conseil d'administration :

- Déploiement de la réforme
- Positionnement territorial et partenarial
- Digitalisation et dématérialisation
- Renforcement de la politique RSE

Un point d'avancement des 17 objectifs du projet de service est partagé. 13 sur 17 objectifs sont atteints à plus de 80% à fin 2025.

M. CESBRON présente le rapport moral de l'année 2025. Parmi les projets structurants réalisés en 2025 :

- Obtention du niveau 3 (maximum) à la certification santé travail (SPEC 2217)
- Lancement de l'offre spécifique à destination des indépendants
- Signature du contrat d'objectifs et de moyens (CPOM) 2025-2029 avec la Dreets et la Carsat PDL
- Convention de partenariat avec le SPSTN pour le suivi des salariés des particuliers employeurs
- Lancement d'une première phase de test pour la prise de rendez-vous en ligne
- Lancement d'un atelier Document Unique modernisé pour accompagner les adhérents
- Nouvelle sensibilisation sur l'organisation des secours
- Lancement du réseau Sentinelles pour une surveillance épidémiologique active de la santé des salariés
- Pose de la première pierre du chantier du futur siège social et centre de prévention de Chantenay

L'année 2025 a également été marquée par de nombreux partenariats sur le territoire, par exemple :

- FASTT : expérimentation de la visite de retour à l'emploi pour les intérimaires et actions collectives pilotes (avec le CHU)
- CHU Nantes : consultations d'exploration sur le sommeil
- Fédération régionale du CIDFF : lutte contre les violences faites aux femmes
- Centre prévention AGIRC-ARRCO de Nantes : relai pour les rendez-vous de fin de carrière
- Thalie santé : prise en charge des intermittents du spectacle sur le territoire du SSTRN

M. CESBRON évoque ensuite les priorités de l'année 2026 :

- Simplifier et consolider nos process pour remplir nos missions
- Promouvoir et développer le service à l'adhérent et ses salariés
- Construire le projet de service 2027-2031

En conclusion, 2025 est une année d'aboutissement de projets structurants, marquée par l'obtention de la certification, la préparation du renouvellement de l'agrément (agrément obtenu en février 2026 pour 5 ans). 2025 est une année de transition avant 2026 qui préparera le prochain cycle 2027-2031.

Le président, au nom de l'ensemble du conseil d'administration, tient à saluer le travail réalisé par l'ensemble des équipes au cours de l'année 2025.

HB


Mme SAINT-LAURENT et M. TARDY présentent ensuite le rapport d'activité 2025.

- Nos adhérents et salariés suivis : 24 721 adhérents (-3%) et 302 009 salariés suivis (-1,6%) | structure des adhérents inchangée
- Suivi individuel :
 - 140 704 visites individuelles (+2%) | + 20% de visites périodiques | -7,4% de premières prises en charge | -29% de visites pour les travailleurs intérimaires
 - 153 004 examens complémentaires
 - Absentéisme : 46 836 visites (-14,6%) dont 17% sont facturées. Un plan d'actions a été mis en place depuis 2024 pour réduire l'absentéisme : un système de rappel par mail est en place et un nouveau système de rappel par SMS le sera prochainement. La prise de rendez-vous en ligne (projet en test sur le centre de Saint-Philbert en 2025) permettra à l'adhérent d'annuler ou modifier le rendez-vous, directement dans l'espace adhérent.
 - Moins de 10% des effectifs suivis avec des visites en retard. Une analyse précise des visites en retard a été réalisée ; les salariés sont vus en moyenne tous les deux ans et demi.
- Prévention en entreprise :
 - 13 410 AMT (+16%) | 13 950 adhérents ayant une fiche d'entreprise à fin 2025
- Prévention de la désinsertion professionnelle :
 - Niveau 1 : 21 074 aménagements de poste (-5%) et 2 629 inaptitudes (+6,7%), soit 1,9% des visites
 - Niveau 2 : 1 378 personnes accompagnées (service social, ergo, psy, dispositif clinique) (+25%)
 - Niveau 3 : 308 accompagnements par la cellule PDP (+9,7% de nouvelles demandes d'intervention), pour des situations complexes
- Offre d'action collective : stabilité du nombre de participants (1 318 participants) ; 208 sessions d'ateliers et réunions d'information (dont 50% en format ludique : exemple escape game, évolutif selon la demande de l'adhérent). A noter la démonstration des solutions innovantes de prévention en parallèle de l'AG (réalité virtuelle...).
- Accompagnement des adhérents (quelques exemples) :
 - Troubles musculosquelettiques | Animation gestes qui font mal : les comprendre pour les prévenir ; Projet SALTSA : préparation module de formation pour les équipes
 - Risques psychosociaux | Interventions sur la santé mentale du dirigeant ; Gestion des événements traumatiques en entreprise ; Structuration de l'offre complémentaire médiation
 - Risque chimique | Ateliers risque chimique : 2 modules (« RC : de quoi parle-t-on » et « RC : s'engager en prévention ») ; Réflexion régionale autour de la méthode d'approche du risque chimique en entreprise et établir les besoins des services
 - Addictions | 130 consultations en tabacologie en 2025 (en partenariat avec l'ARS) ; Atelier prévention des conduites addictives en milieu professionnel (nouveau catalogue 2025)
 - Veille épidémiologique | Baromètre santé travail (aide à la priorisation d'actions de prévention) ; Tableaux de bord épidémiologiques pour chaque médecin du travail ; Accompagnement à la saisie. Evolution des pratiques (identitovigilance) ; Articulation du réseau sentinelles.
- Informations/Réseaux sociaux | Site internet : 493 016 pages vues ; Réseaux sociaux : 2 135 766 messages lus (+5%) ; 35 000 abonnés ; Emailing : 724 635 mails lus dans les newsletters, taux d'ouverture : 37%.

M. CESBRON souligne le déploiement du service à l'adhérent, la croissance du nombre d'actions et la création de nouveaux contenus ; les prestations de l'offre socle sont toutes incluses dans la cotisation. Les SPSTI représentent 80% des engagements sur la prévention en France (autres acteurs 20% - moins de 4€ par personne par le Ministère de la santé !).

Mme SAINT-LAURENT partage ensuite les implantations sur le territoire nantais et la répartition des 393 collaborateurs du SSTRN.

Concernant le recrutement de médecins sur les secteurs en tension, le SSTRN accompagne des collaborateurs médecins sur un parcours de 4 ans (médecins venant d'autres spécialités), ainsi que des médecins PAE (diplômés en dehors de l'UE) qui sont tutorés pendant deux ans. Un autre levier est l'accompagnement des équipes pluridisciplinaires à travailler sur la délégation entre médecins et infirmiers, notamment en cas de suivi individuel renforcé. Le SSTRN prépare actuellement un parcours d'infirmiers experts, dont la formation devrait démarrer en septembre 2026 ; les Pays de la Loire sont la première région à tester ce format d'infirmiers en pratiques renforcées en lien avec la DREETS et la CARSAT (proche des infirmiers en pratiques avancées, en santé publique) ; nous espérons que la législation évolue en ce sens.

HB
f

Sur les dernières années, une réorganisation des équipes au service des entreprises s'installe progressivement (en particulier infirmiers, préventeurs). Le nombre d'infirmiers a considérablement augmenté au cours des dernières années.

Mme SAINT-LAURENT partage ensuite la dimension RSE du SSTRN.

- Notre mission : développer la prévention des risques professionnels dans les entreprises pour ensemble améliorer les relations de travail, œuvrer à la préservation de la santé des travailleurs et prévenir les risques de désinsertion professionnelle.
- Label de qualité THQSE (84/100),
- Laboratoire d'idées en interne
- Prendre soin de nos équipes : ex. Manger bouger, Programme national nutrition santé
- Diminuer l'impact de notre activité sur l'environnement : ex. le renforcement du tri des déchets

RAPPORT FINANCIER 2025

M. ROBERT présente le rapport financier 2025.

Catégorie comptable	2025	2024	Var. 25-24	Var. 25-24 %	Commentaires
1 - Autres produits d'exploitation	337 K€	712 K€	-375 K€	-52,72%	Pas de reprise de prov. Client (2024 = 554 K€) Maj tarif : cotisation + 1 % - baisse activité facturée
1 - Ressources	38 643 K€	38 345 K€	298 K€	0,78%	
TOTAL PRODUIT D'EXPLOITATION	38 980 K€	39 057 K€	-77 K€	-0,20%	
2 - Charges de personnel	20 795 K€	20 406 K€	389 K€	1,91%	- 500 K€ vs. Budget 2025
3 - Charges sociales	8 742 K€	8 547 K€	195 K€	2,28%	
MASSE SALARIALE CHARGÉE	29 536 K€	28 952 K€	584 K€	2,02%	Stabilisation Masse salariale
4 - Services extérieurs	6 549 K€	6 460 K€	89 K€	1,37%	Prélever crédit bail site Chantenay = 280 K€ Renégociation contrat énergie
5 - Fournitures consommables	419 K€	518 K€	-99 K€	-19,02%	
6 - Impôts et taxes	887 K€	1 180 K€	-293 K€	-24,83%	Pas de frais d'acte en 2025
7 - Autres charges d'exploitation	1 705 K€	1 996 K€	-292 K€	-14,61%	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	39 096 K€	39 107 K€	-11 K€	-0,03%	
8 - Charges financières	78 K€	24 K€	55 K€	232,09%	
8 - Produits financiers	296 K€	234 K€	61 K€	26,10%	
RESULTAT FINANCIER	217 K€	211 K€	6 K€	3,02%	
RESULTAT NET	101 K€	157 K€	-56 K€	-35,77%	

CAF	970 K€	999 K€
-----	--------	--------

- Ressources : +0,78% vs comptes 2024 (en raison de l'augmentation de la cotisation à +1% et de la baisse de l'activité facturée)
- Autres produits d'exploitation : -59% vs comptes 2024 (pas de reprise de provision client)
- Charges de personnel : +1,9% vs comptes 2024
- Fournitures consommables : -19% en raison d'une renégociation du contrat énergie
- Impôts et taxes : -24,8% en l'absence de frais d'acte en 2025
- Résultat net : 101 k€

Bilan 2025 :

- Faits marquants sur l'actif : diminution des créances clients (-28%) ; augmentation de la trésorerie (+6%) et augmentation des immobilisations (avancée des travaux de Saint-Philbert et de Chantenay).
- Faits marquants sur le passif : augmentation des dettes financières (emprunt Saint-Philbert) et des provisions (+14%) ; stabilité des capitaux propres.

A noter une amélioration significative de la trésorerie, dont le point bas est en janvier.

Le SSTRN est prêt pour la mise en place de la réforme de la facturation électronique en septembre.

L'assemblée n'a pas de question.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES 2025

Cf rapport général et rapport spécial 2025

Mme MARTIN, chargée de mission (cabinet TGS France), évoque les deux rapports établis pour l'année 2025 : le rapport général et le rapport spécial.

Aux termes du rapport général, les éléments collectés sont suffisants et appropriés. Mme MARTIN certifie sans réserve que les comptes 2025 sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Mme MARTIN souligne l'observation mentionnée au rapport : « Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention au paragraphe « Changement de règles et méthodes comptables » de l'annexe qui expose le changement des méthodes comptables relatif au nouveau Plan Comptable Général défini par le règlement ANC n°2022-06 à compter du 1er janvier 2025, et notamment aux nouvelles règles de classement, d'évaluation et de présentation qui en découlent. ». Cette observation concerne toutes les entreprises en France.

Aux termes du rapport spécial, quatre conventions règlementées ont été conclues entre des membres du conseil d'administration et l'association au cours de l'exercice 2025 :

- Prestations traiteur auprès d'Atlantique Saumon Fumé (M. Farias, gérant) : 136,23 € TTC pour 2025.
- Prestation informatique de 2022 fournie dans le cadre du projet Télélora par la société SYD (M. Duchesne, associé) : 179 402,13€ TTC pour 2025.
- Prestation de service - 2 ateliers sur la gestion du stress réalisés par CAP PREVENTION PRO (Mme Vandable, gérante) : 1 220 € TTC pour 2025.
- Indemnité mensuelle versée au président M. CESBRON d'un demi-SMIC mensuel brut, plus les charges sociales (conformément aux statuts et à la décision du conseil d'administration du 15 février 2018), soit une indemnité brute de 10 810,80 € plus charges sociales pour 12 mois.

L'assemblée n'a pas de question.

BUDGET 2026

M. ROBERT présente le budget 2026 :

Catégorie comptable	BUDGET 2026	2025	Var. 25-BUD26	Var. 24-BUD25 %	Commentaires
1 - Autres produits d'exploitation	250 K€	337 K€	-87 K€	-25,71%	
1 - Ressources	38 306 K€	38 643 K€	-338 K€	-0,87%	Prévision d'une diminution de l'activité facturée
TOTAL PRODUIT D'EXPLOITATION	38 556 K€	38 980 K€	-424 K€	-1,09%	Cotisation stable - diminution autres facturations
2 - Charges de personnel	20 500 K€	20 795 K€	-295 K€	-1,42%	
3 - Charges sociales	8 737 K€	8 742 K€	-5 K€	-0,06%	
MASSE SALARIALE CHARGÉE	29 237 K€	29 536 K€	-300 K€	-1,02%	Fin de période projet : réduction cdd renfort
4 - Services extérieurs	6 288 K€	6 549 K€	-261 K€	-3,98%	Réduction projets et accompagnements
5 - Fournitures consommables	395 K€	419 K€	-24 K€	-5,77%	
6 - Impôts et taxes	860 K€	887 K€	-27 K€	-3,04%	
7 - Autres charges d'exploitation	1 914 K€	1 705 K€	209 K€	12,26%	Augmentation amortissements immobiliers
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	38 694 K€	39 096 K€	-403 K€	-1,03%	
8 - Charges financières	120 K€	78 K€	42 K€	53,07%	
8 - Produits financiers	260 K€	296 K€	-36 K€	-12,03%	
RESULTAT FINANCIER	140 K€	217 K€	-77 K€	-35,53%	
RESULTAT NET	2 K€	101 K€	-99 K€	-97,99%	

M. ROBERT partage les tarifs 2026 (approuvés par le CA en décembre 2025), inchangés par rapport à 2025 :

- Cotisation de base : 122,16 € HT par salarié présent dans l'entreprise au 31/12 de l'année précédente
 - remise de 25% (soit 91,62 € HT par salarié) < 15 salariés
 - remise de 15% (soit 103,84 € HT par salarié) 15 à 49 salariés
 - remise de 10% (soit 109,94 € HT par salarié) 50 à 199 salariés

HB
f

- le tarif de base (soit 122,16 € HT par salarié) ≥ 200 salariés
- Visites (première prise en charge) : 110 € HT
- Absences aux visites : 70 € HT
- Sensibilisation travailleur saisonnier : 40 € HT
- Offre spécifique (ensemble de l'offre pour un an) 110 € HT. Cette offre est destinée aux travailleurs indépendants et inclut une visite bilan, l'accès à l'ensemble des actions collectives, une éventuelle AMT.
- Offre complémentaire sur la médiation (en dehors de l'offre socle) : 2000 à 2900€ HT (selon la taille de l'entreprise)

M. CESBRON ajoute que la cotisation du SSTRN se situe dans la moyenne du tunnel national de cotisation. Il souligne la volonté du conseil de stabiliser la cotisation, tout en augmentant le service rendu aux adhérents.

VOTE DES RÉSOLUTIONS ET PROCLAMATION DES RÉSULTATS

M. CESBRON énonce les résolutions.

Les membres de l'assemblée générale sont invités à exprimer leur vote sur les résolutions préalablement énoncées. Les deux scrutateurs veillent au bon déroulement du vote réalisé en séance sur une plateforme dématérialisée et sécurisée.

AGO - Résolution n° 1 - Approbation des rapports moral et d'activité 2025 - **Adoptée**

L'assemblée générale des adhérents du SSTRN, après avoir entendu le rapport moral du président et le rapport d'activité 2025, et en avoir délibéré, approuve lesdits rapports. L'assemblée générale donne plein entier quitus au conseil d'administration de sa gestion de l'activité de l'association pour l'exercice 2025.

Favorables	Contres	Abstentions
5 173	0	22

AGO - Résolution n° 2 - Approbation des comptes 2025 - **Adoptée**

L'assemblée générale des adhérents du SSTRN, après avoir entendu le rapport financier, le rapport du commissaire aux comptes, et en avoir délibéré, approuve lesdits rapports. L'assemblée générale donne plein entier quitus au conseil d'administration de sa gestion financière de l'association pour l'exercice 2025.

Favorables	Contres	Abstentions
5 173	0	22

AGO - Résolution n° 3 - Affectation du résultat 2025 - **Adoptée**

L'assemblée générale des adhérents du SSTRN, après avoir approuvé les comptes 2025 présentant un résultat de 100 984€, décide de l'affecter en report à nouveau dans son intégralité.

Favorables	Contres	Abstentions
5 173	0	22

AGO - Résolution n° 4 - Budget 2026 - **Adoptée**

L'assemblée générale des adhérents du SSTRN, après avoir entendu la présentation du budget 2026, approuve lesdits éléments.

Favorables	Contres	Abstentions
5 173	0	22

AGO - Résolution n° 5 - Pouvoirs au Président - **Adoptée**


Tous pouvoirs sont donnés au Président ou au porteur de copies ou extraits du présent procès-verbal de l'AGO en vue de l'accomplissement de toutes formalités.

Favorables	Contres	Abstentions
5 173	0	22

Le procès-verbal d'ouverture-clôture et résultats des votes est joint au présent procès-verbal. Le support de présentation est annexé au présent procès-verbal dont il fait partie intégrante.

Aucune autre question n'étant posée, M. CESBRON remercie les participants de l'assemblée de leur présence et lève la séance à 17h50.

M. Jean CESBRON
Président de séance



Mme Hélène BRICAUD
Secrétaire de séance



Annexes : Support de présentation, Rapports 2025, Résultats des votes, Emargement électronique.